

LE JEU DES NOMS DE PERSONNES DANS LE  
*CONTE DU GRAAL*

BARBARA N. SARGENT-BAUR

*Department of French and Italian Languages and Literatures,  
University of Pittsburgh, Pittsburgh, PA 15260, USA*

Abstract

Scholars have not failed to comment upon the fact that Chrétien de Troyes treats with much care the names of his characters, both main and secondary. The poet himself invites us to reflect upon personal names and their etymologies, along with cognomens, aliases, recognitions, divulgations, and the loss and recovery of names, in his first four narratives. This is particularly true in his last romance, of which naming constitutes an element deserving closer study than it has received. Here Chrétien goes well beyond his handling of the matter in, e.g., *Yvain* and the *Charrete*; he repeatedly draws attention to the Welsh hero's name, first unknown, then "guessed" by him and deeply expressive of his actions and nature. Gauvain's name too, as revealed or concealed, forms an important psychological element. Beyond this, the romance gives prominence to names and cognomens in general, laying stress on the ways a character may make himself known, acknowledge the existence of others, and even come to self-knowledge.

---

Il faut reconnaître que normalement Chrétien de Troyes n'accable guère son auditeur ou son lecteur de noms propres.<sup>1</sup> Il va jusqu'à faire, dans certains cas, de l'absence d'identification de ses personnages, de la *retardatio* de ce renseignement, ou bien de la substitution d'un cognomen au nom véritable, un élément structurant, une technique de *suspense* qui tient auditeur ou lecteur en haleine. L'on songe à Enide, anonyme jusqu'au moment de son mariage avec Erec, à Yvain qui perd son nom quitte à le regagner à force de souffrances et d'épreuves chevaleresques, à Lancelot qui n'est désigné que par périphrases tout le long de la première moitié du *Chevalier de la charrete*.

Dès le prologue du *Conte du Graal* on constate des différences d'avec les autres romans du poète.<sup>2</sup> Ici les noms propres abondent, qu'ils soient devant nos yeux ou qu'ils soient évoqués par les citations dont use le romancier. Dans le premier vers on rencontre une allusion à la Bible: *Qui petit semme petit quelt* et ainsi de suite; sous-tend cette expression devenue proverbiale un verset de saint Paul (II Cor. 6:9), auteur qu'on devine comme une présence (et qui sera nommé au v. 49). Ce verset amène la Parabole du Semeur, conservée par les évangélistes Matthieu, Marc et surtout Luc. A bon entendre salut; Chrétien pouvait compter



sur une connaissance plus ou moins bonne du Nouveau Testament chez certains de ses auditeurs et surtout de la part de son protecteur Philippe de Flandre, gens capables d'associer ces textes avec les noms des auteurs évoqués à distance (Ils pouvaient aussi, le cas échéant, s'informer auprès de leur chapelain, de leurs *clercs lisants* ou du romancier lui-même). Tout de suite le poète fait le pont entre le semeur biblique et le semeur-poète, en l'occurrence lui-même, Chrétien (v. 7), qui sème son roman *en si bon leu / Qu'il ne puet [estre] sanz grant preu* (v. 9–10).<sup>3</sup> Le bon lieu est promptement identifié à son représentant humain, "li quens Phelipes de Flandres" (v. 13). Le substantif *Flandres* amène, à la rime, *Alexandres*, proposé comme contraste, en matière de largesse et de motivation, avec le Philippe contemporain, tout en rappelant un autre personnage du même prénom, Philippe de Macédoine père d'Alexandre (souvent mis en contraste au XIIe siècle avec son fils, au désavantage de celui-ci).<sup>4</sup> On constate que dans les soixante-huit vers du prologue Alexandre n'est nommé que deux fois (comme l'est Chrétien lui-même), tandis que Philippe (c'est-à-dire le comte de Flandre) est évoqué sept fois, soit par son titre suivi du nom de baptême, soit par le titre seul. Encore un nom propre figurant ici est celui de Saint Paul, cité (à tort d'ailleurs) comme source de la sentence *Diex est caritez, et qui vit / En carité selon l'escrit . . . il maint en Dieu et Diex en lui* (v. 47–50); le lecteur avisé pensera à Saint Jean. Et en fin de compte il faut signaler le fait que dans ce prologue le nom de Dieu reçoit cinq mentions.

Je me suis un peu étendue sur cette foison de noms propres, explicites ou sous-entendus, dans le prélude du roman afin de mettre en relief la carence de cet élément dans la narration qui s'ensuit. C'est d'autant plus curieux qu'il y est question de raconter une histoire, de mettre en scène des gens qui agissent et qui se rencontrent. Forcément, il importe qu'ils soient différenciés et reconnaissables, ce qui revient à dire qu'ils doivent être affublés d'appellations quelconques. *Grosso modo* on peut proposer que ces dernières se prêtent à être classées dans trois catégories. Il y a des noms traditionnels, immédiatement familiers à toute personne connaissant les premiers romans de Chrétien de Troyes et d'autres écrits et contes qui circulaient à l'époque: par exemple Arthur, Ygerne, Gauvain, Agrevain, Gaheriet, Saïgremor, Yvain, Keu. D'autre part on rencontre des appellations peu connues, des noms soit rattachés à des comparses dans d'autres romans du poète,<sup>5</sup> soit introduits ici pour la première fois. En plus, on a affaire à certains personnages qui ne possèdent qu'un cognomen, qui ne sont identifiés que par une fonction ou par un rapport familial – et qui pourtant vont jouer des rôles de premier plan.

Quand le récit commence on se trouve immédiatement dans le vague. Le premier personnage à entrer en scène est *li fix a la veve dame* (v. 74); à son tour cette veuve ne sera jamais dotée de nom propre et

ne sera évoquée que par rapport à ses frères et à son fils, tandis que ce dernier restera longtemps anonyme. D'autre part ce garçon a appris un nom propre au moins, celui de Dieu, qu'il invoque par cinq fois (v. 137, 145, 146, 148, 151) pendant l'approche bruyante d'un groupe d'êtres inconnus. Rassuré par le maître ce ceux-ci, il jure ne pas avoir peur "*par le Salveor . . . en qui je croi*" (v. 171–172) et puis, sa pensée tournant en spirale, pose la question: "*N'iestes vos Diex?*" Ayant reçu une réponse négative et restant sur sa curiosité, il demande: "*Qui estes dont?*" La réponse "*Chevaliers sui*", dépourvue d'ambiguïté pour nous autres et sans doute aussi pour les auditeurs de Chrétien, est prise par le naïf garçon pour un nom propre;<sup>6</sup> du moins en le répétant il use ainsi du terme "*chevalier*" (v. 176) et, au vocatif, "*Dans chevaliers*" (v. 273), tout en affirmant que le possesseur de ce nom est "*plus biax que Diex*" (v. 179). En vain son interlocuteur lui pose une question sur **cinq** chevaliers (v. 185); le *vallet* n'y fait pas attention mais, appelant le personnage "*Biax sire chiers, / Vos qui avez non chevaliers*" v. (189–190), il se met à s'informer à propos du nom et de la fonction de chaque pièce de son équipement, armes et armure, comme si ces objets étaient quasiment animés et faisaient parties du corps du nouvel arrivé. (Ce n'est que quand le chef de la bande usera du mot *chevaliers* au pluriel au v. 209 et encore aux v. 255 et 280 que le *vallet* semblera comprendre qu'il s'agit non pas d'un nom propre mais d'un nom commun; désormais lui aussi va l'employer au pluriel, v. 324, 331, 333.) Le garçon finit par poser une question globale: "*Fustes vos ensi nez?*" (v. 282). Le chevalier le détrompe en mentionnant *li rois Artus* comme source de son *harnois* (v. 289–290). On remarque que, tout comme le *vallet*, le chef de la bande de chevaliers lui aussi mentionne Dieu plus d'une fois, mais seulement dans des expressions consacrées: "*se Diex m'amant*", mots répétés à peu de distance (v. 218, 237), puis "*se Diex me voie*" (v. 249) et enfin "*Se Damedex t'aiit*" (v. 278), toujours à la rime, ce qui renforce l'impression d'automatisme. On dirait que le poète tenait à souligner la pauvreté verbale et intellectuelle de ce personnage représentant le monde chevaleresque. C'est dans ces formules de convention que le nom de Dieu est évoqué dans cette rencontre initiale, qui se prolonge jusqu'au v. 363.

Revenons au seul autre nom de personne figurant dans cette scène. A mon sens il est significatif qu'une fois le nom d'Arthur prononcé (v. 290), celui de Dieu disparaît du reste de ce premier épisode, et que dans le passage suivant et jusqu'à son départ du manoir familial le garçon ne mentionne Dieu et ses anges que deux fois (v. 384, 394), cela uniquement pour affirmer de nouveau que les chevaliers qu'il a rencontrés sont plus beaux que Dieu. Chevaliers, chevalerie, armure, le "*roi qui les chevaliers fait*" (v. 333), l'ambition d'être adoubé et armé, tout cela a vite fait de chasser de sa tête l'idée de Dieu et les rudiments de la

foi que sa mère avait, tant bien que mal, inculqués en lui et qu'elle lui rappellera hâtivement juste avant leur séparation. Le garçon anonyme s'en va pour devenir chevalier. Il finira par se faire un nom, et par se métamorphoser.

Parti du manoir maternel et de la forêt, il concentre son attention sur ce que représentent deux noms propres: celui du roi Arthur et celui de l'adresse la plus récente du roi, *Cardoeil*. Chemin faisant il tombe d'abord sur une tente occupée par une pucelle dont il ne songe pas à apprendre le nom (d'ailleurs sa mère lui avait dit de s'enquérir du nom de ses futurs compagnons **masculins**). Sa deuxième rencontre est celle d'un charbonnier, comparse à qui il lance un "Vilains" péremptoire; la troisième est d'un chevalier qui sort de la porte d'un *chastel* et avec qui il n'use d'aucun titre; la quatrième, dans la salle royale, est d'un jeune homme interpellé du terme générique "Vallet." Le jeune Gallois est tout à son désir de trouver le seul personnage dont le nom personnel l'intéresse: le roi Arthur (qu'il appelle "Sire rois", v. 973, 995). Ayant reçu de lui (selon son idée) l'autorisation de s'emparer de l'armure rouge qu'il convoite, il quitte la salle afin de l'enlever à son propriétaire. Loin de lui la pensée de demander le nom de sa victime, ni même celui de l'écuier qui l'aide à s'armer; il est trop pressé. Ce n'est que quand il est instruit et hébergé par Gornemant qu'il se souvient des rapides leçons de savoir-vivre prononcées par sa mère, et demande le nom de ce prud'homme. Encore remarque-t-on le littéralisme avec lequel il suit le conseil maternel: il ne s'informerait jamais du nom de la châtelaine dont il devient l'ami et presque le fiancé.

Evidemment cette gaucherie à l'égard des noms propres est un aspect de la *niceté* du personnage, et elle contribue au comique de la première partie du roman. D'autre part on constate que parmi les personnages masculins et féminins que rencontreront et Perceval et Gauvain, chemin faisant, pendant des mois et des années, beaucoup ne seront jamais désignés que par des cognomens. Qui plus est, ces désignations seront souvent de mauvais augure. Le cognomen Orgueilleux/Orgueilleuse est le plus fréquent; il s'attache à des personnes mais aussi à un lieu (*le Chastel Orgueilleus*). En effet, le premier personnage masculin qui entre en scène après le départ du vallet de la forêt galloise est l'*Orgueilleus de la Lande*. (Le héros n'apprendra cette appellation que plus tard [v. 3817], de la bouche de la demoiselle que possède et persécute ce chevalier.) Il y a aussi un *Orgueilleus de la Roche a l'Estroite Voie* (v. 8646–8647), neveu de Greoreas et qui attaque Gauvain dans un combat inégal. Tous les deux *Orgueilleus* finissent par être abattus, l'un par Perceval et l'autre par Gauvain. Dans une narration précédée d'un prologue où figure une condamnation explicite et vigoureuse de la vaine gloire, on pourrait conclure à une mise en oeuvre d'un travers incarné dans deux représentants de la chevalerie (le *nec plus ultra* selon les

idées du *nice* gallois). Un lecteur connaissant la Bible pourrait aussi se souvenir du verset dans les Proverbes: *Contritionem praecedit superbia / et ante ruinam exaltatur spiritus* (16:18 “L’arrogance annonce la ruine, et l’esprit altier la chute”). En effet, ces chevaliers hautains tombent dans le sens le plus littéral, quittes à ne pas être ruinés mais plutôt à être intégrés dans le milieu arthurien et donc policé. Pour ce qui est de la *male pucele*, l’Orgueilleuse de Logres, elle aussi finit par être démontée, domptée, accueillie enfin pour l’amour de Gauvain par les deux reines; c’est une histoire de mégère mise à raison. On ne se moque pas d’elle dans le récit; pourtant sa transformation produit du soulagement pour les autres personnages et aussi pour le lecteur ou l’auditeur. Quelle est le véritable nom de cette demoiselle, comment va-t-on l’appeler à l’avenir, quand “Orgueilleuse” ne lui conviendra plus? Comme dans le cas des deux *Orgueilleus*, Chrétien n’en souffle mot.

La fréquence du cognomen *Orgue(i)lleus(e)* dans ce roman et l’importance des personnages ainsi désignés sont d’autant plus notables que dans ses autres narrations Chrétien ne l’emploie qu’une seule fois, dans *Erec*, à propos de l’*Orgueilleus de la Lande*.<sup>7</sup> En tout, cognomen et adjectif, *orgueilleus(e)* figure souvent dans le *Perceval* (on l’y trouve douze fois; à comparer avec quatre occurrences dans *Erec*, trois dans *Lancelot* et une seule dans *Yvain*).<sup>8</sup> Pour ce qui est du nom commun *orgiauz/orguel*, il apparaît dans le *Graal* mais pas aussi souvent que dans *Erec*, *Cligés* et *Lancelot*. C’est l’orgueil non seulement personnifié mais incarné, actif et destructeur, qui est mis au premier plan dans le *Conte du Graal*; et on se souvient que d’après Grégoire le Grand et d’autres théologiens l’orgueil, la *superbia*, était la reine des vices.<sup>9</sup> Tout en riant donc de trois personnages désagréables au plus haut point et qui finissent par être châtiés (tout en perdant leur cognomen?), le lecteur se rend compte qu’il y va d’une sorte de psychomachie mise en roman, ébauchée dans la première oeuvre du poète et amplement développée dans la dernière.

D’autre part en lisant le *Conte du Graal* on rencontre nombre d’appellations qui ont l’air d’être des noms personnels. Celui de Perceval constitue un cas spécial auquel je reviendrai. Blanchefleur est un nom des plus banaux et tout à fait français (comme l’est, d’ailleurs, la désignation de son *chastel*, Biaurepaire); mais il en va autrement de la plupart des personnes (et des lieux)<sup>10</sup> mentionnés dans ce récit. Au cours de leurs aventures les deux héros du roman ont affaire à nombre de personnages affublés de noms exotiques, par exemple Gornemant, Clamadeu, Engygeron, Gifflet, Greoreas, Guingambresil, Guiromelant, Melians, Ygerne, Yvonet, Engrevain et Gaheriet et Guerrehet frères de Gauvain, Gauvain lui-même, Utherpendragon et jusqu’au roi Arthur, dont le nom est tellement familier à nous autres, comme sans doute aux auditeurs de Chrétien, qu’il faut faire un effort pour se souvenir qu’il n’est que **naturalisé** français.

Ces noms plus ou moins “bretons”, étranges, polysyllabiques, dont plusieurs sont difficiles à prononcer et à lire<sup>11</sup> – étaient-ils susceptibles d’amuser le comte de Flandres et son cercle? Dans un roman où les premiers représentants de la société courtoise et chevaleresque – les cinq chevaliers qui font irruption dans la forêt où habite le jeune héros – se moquent de ce dernier parce qu’il est Gallois, on est peut-être en droit de se demander si les noms propres ayant l’air celtique éparpillés dans le roman ne seraient, eux aussi, source de comique.<sup>12</sup> Les noms qui remplissent la bouche, tels Guingambresil et Engygeron, tout en contribuant à la “couleur locale” de ce récit proposé comme “britannique”, peuvent bien aussi amuser auditeur ou lecteur par leur étrangeté. L’accumulation de telles appellations sert à créer dans le roman une sorte de norme onomastique.

Reste le problème du nom de Perceval, souvent discuté. Il faut que le lecteur (tout comme l’auditeur, à l’époque du poète) patiente longtemps avant de l’apprendre. La profusion de noms propres attachés à des personnages de deuxième et de troisième plan, voire à des individus qui ne paraissent jamais dans le récit (le roi Ban de Gormoret, par exemple, et le vieux roi d’Esclavon, qui avaient conféré l’ordre de chevalerie à l’un et l’autre des frères aînés du héros) souligne l’anonymat du garçon qui porte sur ses épaules le poids d’une bonne moitié du roman inachevé. On constate ici l’emploi d’une ressource rhétorique dont Chrétien avait déjà fait l’essai dans le *Chevalier de la charrete*, la non-divulgaration d’un renseignement important (en l’occurrence, le nom du héros) jusqu’à un moment dramatique et psychologique.<sup>13</sup>

On peut proposer que dans le *Conte du Graal* l’identification tardive du protagoniste, anonyme jusqu’au v. 3575, a été préparée avec un soin extraordinaire. Entrent en jeu deux facteurs, l’un négatif, l’autre positif. Il est remarquable (mais la critique ne l’a pas remarqué, que je sache) qu’aucun membre de la famille du jeune héros n’est doté d’un nom propre. Père, mère, frères de la mère, frères du héros, le cousin et la cousine de celui-ci – ils sont tous évoqués, et quatre d’entre eux jouent un rôle important dans le récit; mais ils ne sont jamais nommés. C’est là une omission qui met en relief le seul membre de la famille qui a un nom, nom qu’il finit par découvrir et prononcer lui-même. Cette révélation a aussi été préparée par l’abondance de noms accordés à d’autres personnages de moindre importance. La plupart de ces anthroponymes seront d’ailleurs marqués par un caractère exotique. L’auditeur ou le lecteur non averti pourrait non seulement prévoir la révélation finale du nom du jeune héros, mais s’attendre à ce que cette appellation soit longue, curieuse, peut-être même dure à articuler et à retenir. Il se tromperait. Le rustaud de naguère, devenu chevalier, interrogé par une inconnue, racontera son aventure toute récente chez le Roi Pêcheur. Au cours des questions que lui pose rapidement son interlocutrice, et

où perce une forte note de désapprobation, il est obligé par deux fois de répondre négativement: non, il ne s'était pas enquis de la lance qui saignait, il n'avait pas demandé aux porteurs du graal où ils allaient avec cet objet. Sa première réponse négative lui vaut un "*molt avez exploitié mal*" (v. 3555); la deuxième, dans laquelle il se vante de ne pas avoir ouvert la bouche, provoque l'observation "*de tant valt pis*" (v. 3571). Il devient évident qu'à l'avis de la pucelle il n'avait pas bien fait, qu'il avait laissé passer une occasion de la plus haute importance, que ses réponses pleines d'assurance ne sont pas de mise. La demoiselle passe immédiatement à une question en apparence anodine: "*Coment avez vos non, amis?*" (v. 3572).

Personne jusqu'ici ne lui avait demandé comment il s'appelait;<sup>14</sup> par conséquent il n'avait pas encore eu lieu d'y penser même s'il le savait. La question, qui suit le catéchisme de la pucelle, contient de quoi le faire se sentir fautif. Elle provoque chez lui une crise de conscience, la première qu'il ait éprouvée; elle amène un éclaircissement soudain et foudroyant. Oui, il a bien un nom, comme tout le monde, mais c'est un nom pas comme les autres; il a un nom qui se trouve être prophétique et qui, comme il arrive, s'accorde parfaitement avec sa situation et avec sa conduite de la veille. Jean Frappier a écrit d'un "éclair de lucidité," d'une "intuition",<sup>15</sup> sans expliquer pourquoi cet éclair aurait produit ce nom précis. L'auditoire premier du poète, devant lequel il lisait à haute voix ce roman, aurait bien pu s'attendre à une appellation celtique, extraordinaire, impressionnante. Le nom qu'on entend prononcer représente une chute dans le trivial. On peut bien imaginer dans la salle du comte Philippe un éclat de rire comme réaction à un nom aussi dépourvu d'intérêt, au prime abord, que "*Perchevax li Galois*" (v. 3575). *Li Galois*, on s'en souvient depuis la rencontre du vallet avec les cinq chevaliers, signifie "le rustaud, le *nice*, la bête." Le personnage dans le récit a l'air de s'en souvenir aussi, et d'estimer qu'il s'est conduit bêtement, galloisement. Va pour le sobriquet. Le nom lui-même a l'air d'être non pas celtique mais bien français, tout en étant inhabituel (c'est-à-dire qu'il n'entre pas dans la même catégorie que Jean ou Louis). Comme Jane Taylor l'a noté, le nom se prête au découpage syllabique: *perce plus val*.<sup>16</sup> Quoi que Chrétien de Troyes ait pu comprendre par ce nom quand il l'avait employé en passant dans ses deux premières narrations, dans son dernier roman il met en scène et au premier plan un personnage qui a essuyé un échec, qui s'en entend reprocher, qui est sommé de s'identifier – et qui s'exclame: Perceval!<sup>17</sup> Que c'est là un nom véritable, donné au personnage il y a longtemps, il n'y a pas de question. Dès qu'elle l'entend prononcer, la pucelle éplorée remet le jeune homme, car elle l'avait connu étant petite et séjournant chez sa mère à lui, la Veuve Dame. Cinq ans plus tard, l'ermite va à son tour s'enquérir du nom de son pénitent; l'ayant appris il aura vite fait

de reconstruire son histoire et celle de sa mère. C'est de toute évidence un nom connu dans la famille, donc forcément un nom de baptême. Etrange choix, peut-on objecter. Peut-être; mais il me semble que conjecturer un nom de baptême est loin d'être invraisemblable. Nom conféré au bébé, nom familial aux membres de sa famille y compris oncle et cousine, nom prononcé il y a longtemps devant le héros mais que personne n'employait dans la forêt galloise après la disparition de ses frères. (A quoi bon le nommer, étant donné que là il était unique et que *Biax Fils* y suffisait?<sup>18</sup>) Nom oublié par le garçon évolué en *vallet*, puis en chevalier nouveau, en guerrier venu sauver une châtelaine en détresse, en amoureux de celle-ci – oublié jusqu'au moment où, sous la pression d'un sentiment subit de la culpabilité et du souvenir de l'épisode peu glorieux qu'il vient de vivre, il s'en souvient. Dans un éclair qui fait penser à la mémoire involontaire explorée par Proust, il retrouve au plus profond de son être, non pas une intuition ni une révélation (ce n'est pas un personnage adonné à l'introspection, tant s'en faut) mais un souvenir.<sup>19</sup> Il y a longtemps, on lui avait conféré le nom de Perceval, qui est, reconnaissons-le, un nom curieux et qui fait songer aux noms Perlesvaus et Peredur, à cette différence près que dans ces deux cas-ci les noms sont choisis exprès par les parents afin que l'enfant se souvienne de la perte de ses terres et de l'obligation de la venger.<sup>20</sup> L'appellation "Perceval" ne se prête guère à cette sorte de rationalisation. Pourtant, ceux qui la lui avaient donnée étaient, paraît-il, prescients. Devenu grand, étant passé par de nombreuses aventures, le héros va se trouver par hasard dans une situation qui justifiera son nom. Il a traversé un val (le premier mentionné dans le roman), un val pas comme les autres, un val fatidique, site de la "maison" du Roi Pêcheur. Ce val, il y est entré le soir et en est parti le lendemain, le traversant en peu d'heures. Il l'a percé sans toutefois en pénétrer les secrets, sans en profiter que physiquement, tel une bête véritable qui ne s'occupe guère du paysage ni d'autres êtres vivants pourvu qu'elle trouve nourriture et abri. Oui, le jeune homme a échoué, échoué sans le savoir; qui plus est, il pensait avoir réussi, il était quelque temps fort content de sa conduite, il va jusqu'à s'en louer. Tout d'un coup on lui fait observer qu'il s'est couvert non pas de gloire mais de honte. Brutalement démonté, soudain éclairé, il se ravise. En un clin d'oeil il retourne dans sa tête tout ce qu'il avait fait la veille, et prononce immédiatement là-dessus une sentence brève et écrasante; il s'identifie comme *Perchevax li Galois*.

Cet éclair d'auto-connaissance n'est que passager. La prochaine fois qu'on lui demandera comment il s'appelle, ce sera quand la cour du roi Arthur viendra à sa recherche (mais le héros ne la rencontrera que par hasard et à son insu). Arraché à sa méditation sur les gouttes de sang sur la neige, Perceval vaincra d'abord deux chevaliers qui le rudoient et le défient (Saigremor, puis Keu); ensuite il sera salué avec une politesse



exquise par un troisième chevalier qui le louera de sa rêverie, et qui appellera son *penser* “*molt cortois et dols*” (v. 4459). Ce traitement respectueux semble encourager le rêveur, qui se met à parler; d’après ses remarques l’autre chevalier identifie l’étranger, annonce que le roi en personne désire le voir, puis lui demande comment il se nomme. La réponse est “*Perchevax*” sans plus. Son interlocuteur révèle qu’il est Gauvain. C’est ce guerrier célèbre qui conduit le nouveau venu au camp, le fait désarmer, lui donne des habillements de luxe; puis la main dans la main il l’amène devant le roi Arthur. Celui-ci à son tour lui demande comment il doit l’appeler. En ce moment le jeune chevalier est suffisamment remis dans son assiette pour dire “*J’ai non Perchevax li Galois*” (v. 4562) sans hésitation ni signe d’arrière-pensée. Après tout, personne ici ne peut être au courant de son aventure dans le val du Roi Pêcheur ni de la bêtise dont il y avait fait étalage; et quand Arthur accueille le nouveau venu en prétendant avoir “*la veraie novele oïe*” de sa chevalerie (v. 4578), le fait est qu’il ne sait pas toute la vérité. Ni le roi ni sa ménie ne fait d’observation quelconque sur le nom de Perceval; pour ce qui est du cognomen, il n’en est pas question, et le héros ne le prononcera jamais plus. La combinaison nom-plus-cognomen ne réapparaît qu’une fois encore; ce sera bientôt après, et de la voix non d’un personnage mais du narrateur, qui réitère le nom en toutes lettres:

Grans fu la joie que li rois  
Fist de Percheval le Galois  
Et la roïne et li baron  
Qui l’en maintent a Carlion,  
Que la nuit retorné i sont. (v. 4603–4607)

Dans cette ville on fait fête à Perceval, bruyamment et continuellement, jusqu’au troisième jour et l’arrivée de la Demoiselle Hideuse.

Dans les circonstances, l’auditoire premier et aussi les lecteurs modernes peuvent bien soupçonner une pointe d’ironie dans l’affirmation que le roi et la reine et toute la cour fêtent Perceval le Gallois; ils fêtent à leur insu quelqu’un qui, face à l’épreuve suprême de sa carrière, avait échoué, s’était conduit bêtement. En plus, il est en train d’en supprimer le souvenir. C’est le choc de la vitupération de la Demoiselle Hideuse, survenue trois jours plus tard, qui l’arrachera à sa torpeur mentale et spirituelle et le relancera dans la voie du rachat. Ce voyage durera cinq ans et aboutira à l’hermitage; là aura lieu un interrogatoire nouveau, encore une auto-identification, enfin un éclaircissement qu’on peut supposer définitif.

Qu’en est-il de Gauvain, qui s’avérera le deuxième protagoniste de ce roman bipartite?

C’est là un personnage bien familier à ceux qui connaissent les autres

ouvrages de Chrétien de Troyes. Dans la perspective du jeu des noms de personnes dans le *Conte du Graal*, certains faits sont surtout notables: la fréquence de mentions du nom de Gauvain (en comparaison de celui de Perceval), le fait que le romancier commence à utiliser le nom du personnage dès qu'il l'introduit dans le récit (4086), le détail que Gauvain lui-même se nomme (4486) au cours de sa rencontre avec Perceval, enfin son extrême réticence subséquente quand il s'agira de s'identifier. A plusieurs égards, donc, Chrétien traite cet élément d'une manière qui contraste fortement avec l'emploi des appellations de son premier héros.

Pour ce qui est des occurrences du nom "Gauvain", elles sont de loin plus fréquentes ici que dans les autres romans du poète, et sont à peu près trois fois plus nombreuses que celles de "Perceval".<sup>21</sup> Le plus souvent c'est le narrateur qui l'identifie, en le désignant normalement de "mesire Gavains"; c'est de cette manière que le personnage entre en scène. Chose curieuse, on le rencontre pour la première fois lors de l'arrivée à la cour royale de l'*Orgueilleus de la Lande*; ce dernier s'avoue vaincu par un chevalier vêtu d'une armure vermeille, et qui envoie par lui un message pour la pucelle que Keu avait frappée. Quand Gauvain ouvre la bouche c'est pour demander qui peut être le vainqueur d'un chevalier aussi célèbre et redoutable. Comme réponse Arthur reconnaît son ignorance et aussi le fait qu'il avait manqué l'occasion d'apprendre le nom du vallet qui ensuite avait tué le Chevalier Vermeil:

"Biax niez, je ne le connois mie,  
Fait li rois, et si l'ai veü;  
Mais quant jel vi, tant ne m'en fu  
Que rien nule li enquesisse." (v. 4096-4099)<sup>22</sup>

Arthur aura l'occasion de racheter cette omission le lendemain, nous l'avons vu, suivant l'épisode des gouttes de sang sur la neige et l'arrivée à la cour de Perceval amené par Gauvain.

Désormais le nom de Gauvain figurera souvent dans le récit, mais la plupart des occurrences seront dues au narrateur. Gauvain lui-même ne s'identifie que rarement, et cela de propos délibéré; comme il l'explique à Tiebaut de Tintageuil, père de la Pucele as Mances Petites, après avoir combattu pour la fillette. Tiebaut lui demande son nom;

"Sire, Gavains sui apelez;  
Onques mes nons ne fu celez  
En liu ou il me fust enquis,  
N'onques encore ne le dis  
S'ançois demandez ne me fu." (v. 5621-5625)

Tout le long de la partie "Gauvain" ce héros restera fidèle à cette règle. A moins d'être prié de se nommer, il ne daignera jamais se faire

reconnaître, à une exception près; il confie son nom à un valet qu'il envoie à la cour d'Arthur, à Orquenie, juste avant la fin du fragment (v. 9099).<sup>23</sup>

Cette réticence est peut-être un aspect de la modestie de ce chevalier insigne, aussi courtois que preux, qui ne se vante jamais de ses prouesses. Mais elle devient absolument invraisemblable dans le long épisode au château des dames et des demoiselles, appelé une fois le Château de la Roche de Canguin (v. 8817). Ici Gauvain rencontre nombre de jeunes filles et de femmes, y compris deux reines, mère et fille, et la charmante fille de celle-ci. Il n'y reconnaît personne, même pas la reine cadette, qui entre la main dans la main avec l'autre (ces dames ne le remettent pas non plus). Dès leur premier entretien la vieille reine, dame du lieu, se met à l'interroger sur le roi Arthur, la Table Ronde, le roi Lot, le nombre des fils de ce dernier et leurs noms, le roi Urien et son fils, la santé d'Arthur et le comportement de la reine; puis, sa curiosité satisfaite, elle invite le nouvel arrivé à dîner.<sup>24</sup> Quoi de plus naturel pour Gauvain que de mentionner, après avoir donné la liste des quatre fils de Lot (Gavains, Engrevains, Gaheriïés et Guerrehés, v. 8138–8141), que l'aîné d'entre eux est là devant elle? Ce ne pas son habitude, peut-on objecter, car la vieille reine ne lui avait pas demandé directement son nom; et quand il parle de Gauvain c'est à la troisième personne. On dirait que le silence de part et d'autre est étonnant. Comment se fait-il que la mère de Gauvain ne reconnaît pas son fils (v. 9067)? A la rigueur, on se rend compte du fait qu'entre l'enfant et l'adulte il y a parfois des changements profonds. Mais il est difficile de croire que Gauvain n'arrive pas à reconnaître sa propre mère, morte il n'y a que vingt ans et à un âge où elle avait eu plusieurs enfants après Gauvain. Celui-ci aurait dû être assez grand à cette époque pour garder vingt ans après le souvenir du visage maternel.

Chrétien souligne ce que cette rencontre a d'anormal dans l'entretien qui a lieu le lendemain. Encore une fois il met en scène le héros et les deux reines, qui lui parlent toutes deux ensemble (v. 8296–8300); puis encore une fois c'est à la vieille reine de prendre la parole. C'est à elle que Gauvain répond, à elle qu'il demande congé de sortir du château parler à l'*Orgueilleus*, à elle qu'il promet de revenir – et à elle qu'il demande de ne pas s'enquérir de son nom avant sept jours. Juste à temps, semble-t-il, car elle était (un peu tard) sur le point de s'en informer:

“Si fust ce la chose premiere  
Dont je vos feïsse proiere,  
Que vostre non me deïssiez  
Se desfendu nel m'eüssiez.” (v. 8357–8360)

Gauvain fait preuve de la même discrétion pendant sa très longue conversation avec Guiromelant (v. 8544–8913), au cours de laquelle il

apprend que son interlocuteur a voué une haine mortelle – à Gauvain, frère de sa bien-aimée. C'est quand il est sur le point de prendre congé de Guiromelant que ce dernier lui demande son nom, ce que Gauvain révèle sans hésitation. Cela provoque un défi et un projet de jouter devant une foule de témoins, y compris Arthur et sa cour.

On peut à la rigueur accepter la non-connaissance du héros de la part de quelqu'un dont le père avait été tué par le père de Gauvain et dont le cousin germain avait été la victime de Gauvain en personne; Guirolemant n'avait jamais vu, semble-t-il, ce chevalier qu'il ne connaît que de nom. Pourtant, au cours de leur entretien, il révèle l'identité de la vieille reine et de l'autre reine sa fille: ce sont la reine Ygerne, mère du roi Arthur, et sa fille, la femme du roi Lot et mère de Gauvain. Quant à la délicieuse demoiselle Clarissante, c'est la fille de la jeune reine. Le manque d'émotion de la part du héros en entendant cette nouvelle a de quoi nous surprendre. Mais l'invraisemblance parvient à son comble quand Gauvain, sachant enfin l'identité des deux reines et de la jeune fille, retourne au château des dames et s'y conduit comme s'il n'en savait rien.<sup>25</sup> Pas un mot quand les deux reines, sa grand'mère et sa mère, l'accueillent et l'embrassent (v. 8995), pas un mot quand il parle à sa soeur de l'amour de Guiromelant et de la rancune que ce chevalier nourrit contre Gauvain, frère germain de Clarissante. Ce renseignement provoque une plainte: "*Lasse! il ne set se je sui nee, / Mes freres, n'onques ne me vit*" (v. 9038–9039). L'entretien de Gauvain et de Clarissante est intime jusqu'au point d'intriguer la grand'mère et la mère de la jeune fille, qui commencent à envisager un mariage éventuel, un mariage d'amour "*qu'il soient comme frere et suer*" (v. 9062).

En lisant la fin de cet épisode le lecteur ne peut qu'éprouver sinon de la gêne, du moins de l'exaspération devant le mutisme de Gauvain, mutisme qui répond à celui de Perceval au Château du Graal. Celui de Gauvain est pourtant une réticence obstinée, arbitraire, sans l'excuse de prudence, de *chastoiement* ou de manque de savoir-vivre. Sa coutume de ne jamais révéler spontanément son identité, ni de refuser de fournir son nom à qui le demanderait, il l'avait inventée lui-même sans y avoir été contraint. Cette règle, et le vouloir d'être conséquent avec soi-même, l'emportent, paraît-il, sur toute autre considération. Le lecteur entrevoit un Gauvain fidèle à l'outrance à un principe qu'il a choisi de suivre coûte que coûte et qui à la longue le rend inhumain. Il ne se donne pas la peine de saluer ses proches parents et jusqu'à sa mère, tant il est avare de son nom.

Devant une oeuvre inachevée il est délicat de savoir quel poids accorder aux éléments inexplicables et perplexants. Chrétien voulait-il nous montrer un Gauvain foncièrement égoïste, frivole, incapable d'affection même envers ses proches? Avait-il l'intention de nous

mener dans un récit de plus en plus illogique, mystérieux, ombragé, phantasmagorique, où personne ne reconnaît personne, où les actions et les motivations ne sont ni expliquées ni compréhensibles? Ou bien tout devait-il devenir clair, dans un épisode culminant qui n'a jamais été écrit?

On pourrait conjecturer de la part du romancier l'intention de préparer un dénouement brillant, du moins de la partie "Gauvain." D'après les préparatifs esquissés dans les derniers vers du fragment, on s'attendrait à une joute, une joute suprême, entre Gauvain et Guiromelant. Elle aurait lieu en la présence du roi Arthur, de la compagnie de la Table Ronde, des dames et des demoiselles du château de la Roche de Canguin, des cinq cents chevaliers adoubés par Gauvain, et de la grand-mère, la mère et la soeur du héros. Selon toute vraisemblance le vainqueur serait Gauvain, dont l'identité serait enfin communiquée d'une manière dramatique à tout le monde arthurien et à l'Autre Monde aussi. Cette *retardatio* dans la révélation publique du nom de cet héros répondrait à distance à l'auto-baptême de Perceval; elle rachèterait dans une certaine mesure le mutisme de Gauvain, aspect si curieux du jeu des noms de personnes dans ce roman qui reste à maints égards mystérieux.

## Notes

1. A cette observation on doit faire exception de catalogues de personnages, dont le plus long figure dans *Erec*, v. 1885s.

2. Dans le prologue d'*Erec* on ne rencontre que les noms du héros et du poète. Celui de *Cligés* ne nomme même pas le héros; le poète et ses ouvrages antérieurs y sont mis en relief. Dans le prologue du *Chevalier de la charrete* on trouve mentionné *ma dame de Chanpaigne* et, encore une fois, le romancier. *Le Chevalier au lion* ne possède pas de prologue à proprement parler.

3. Les citations du *Conte du Graal* sont tirées de Busby 1995.

4. Sargent-Baur 1996.

5. Parmi ces noms figure celui de Perceval, "Percevax li Galois" (*Erec*, v. 1522, *Cligés*, v. 4808, 4811, 4827, 4831). Les vers sont numérotés d'après les éditions de J.-M. Fritz 1992, et de C. Luttrell and S. Gregory 1993.

6. Ce fait a été signalé par Pickens 1977, pp. 85, 112.

7. C'est un adversaire d'*Erec*, désarçonné par lui dans un tournoi en quelques vers (2170–2177).

8. Ces références proviennent du *Lexique* d'Ollier 1989.

9. "Ipsa namque vitiorum regina superbia;" Grégoire le Grand, *Moralia* 31, 87, dans Migne, *Patrologia latina*, t. 76, 620.

10. *Cardoeil, Tintagueil, Cothoatre, Logres, Valbone, Galvoie, le Roche de Champguin* – autant d'évocations d'un au-delà vaguement britannique.

11. La prolifération des variantes témoigne de leur difficulté, et de la perplexité des copistes.

12. Le comique est, bien sûr, affaire de goût et d'époque; de nos jours il est malséant de rire de ce qui est étranger, exotique, ethnique. Les médiévaux étaient, paraît-il, moins délicats à cet égard.

13. Voir Kellermann 1936, p. 60s., et Green 1980, pp. 89–101.
14. Font exception à ce fait les mss. A (la copie de Guiot) et L; voir l'édition de Busby, note sur les v. 343–360.
15. Frappier 1972, p. 121.
16. Taylor 1977, p. 203.
17. Pour une analyse plus détaillée de cette scène cruciale voir Sargent-Baur 2000, pp. 123–129.
18. Sa mère l'appelle ainsi une douzaine de fois.
19. Après être arrivée à cette idée j'ai lu la belle observation de Philippe Ménard 1984, p. 61: le protagoniste, qui ignore son nom, "finit par le retrouver, tel un souvenir qui remonte du fond de lui-même."
20. Pour les textes et leur analyse, voir Sargent-Baur 2000, pp. 132–133. Wolfram von Eschenbach et Gerbert de Montreuil, eux aussi, vont s'efforcer d'interpréter ce nom au XIIIe siècle; voir *ibid.*, 130–131.
21. Voir Foerster-Breuer 1964, "Eigennamen," et Busby 1995, "Index des noms propres."
22. Ce manquement fait penser à celui de Perceval au Château du Graal.
23. Gauvain lui offre, comme explication de son ordre d'aller au roi Arthur: "*Que j'ai a non Gavains, ses niez*" (v. 9099).
24. Busby 1993, pp. 79–80, explique ainsi cet interrogatoire curieux: "After the brief greeting, the elder queen's first questions are about Arthur's household and the sons of King Lot (8118 ff.). Rather than being intended to elicit information she does not possess, the questions she poses check on Gauvain's knowledge, confirm her own, and comfort her by the mention of familiar names."
25. Cette indifférence apparente fait contraste avec le souci que Perceval ressent de temps en temps à l'égard de sa mère à lui.

#### Références

- Busby, Keith. *Chrétien de Troyes, Perceval (Le Conte du Graal)*. London: Grant & Cutler, 1993. (Critical Guides to French Texts, 98.)
- Busby, Keith, éd. *Chrétien de Troyes, Le Roman de Perceval ou le Conte du Graal*. Tübingen: Niemeyer, 1995.
- Foerster, Wendelin, und Hermann Breuer. *Wörterbuch zu Kristian von Troyes' Sämtlichen Werken*, 3<sup>e</sup> éd. Tübingen: Niemeyer, 1964.
- Frappier, Jean. *Chrétien de Troyes et le mythe du Graal: Etude sur Perceval ou le Conte du Graal*. Paris: S.E.D.E.S., 1972.
- Fritz, J.-M., éd. *Chrétien de Troyes, Erec et Enide*. Paris: Librairie Générale Française, 1992. (Le Livre de Poche, Lettres gothiques.)
- Green, D. H. "The Art of Namedropping in Wolfram's 'Parzival'," dans *Wolfram-Studien*, VI. Berlin: E. Schmidt, 1980, pp. 89–101.
- Gregory, Stewart. Voir à Luttrell.
- Kellermann, Wilhelm. *Aufbaustil und Weltbild Chrestiens von Troyes im Percevalroman*. Halle/Saale: Niemeyer, 1936.
- Luttrell, Claude, and Stewart Gregory, éd. *Chrétien de Troyes, Cligés*. Cambridge: Brewer, 1993.
- Ménard, Philippe. 1984. "Problèmes et mystères du 'Conte du Graal': un essai d'interprétation," dans *Chrétien de Troyes et le Graal (Colloque arthurien de Bruges)*, éd. par J. de Caluwe-Dor et H. Braet. Paris: Nizet, pp. 61–76.
- Ollier, M.-L. *Lexique et concordance de Chrétien de Troyes d'après la copie de Guiot*. Montréal: Institut d'Etudes Médiévales/Paris: Vrin, 1989.

- 
- Pickens, Rupert. *The Welsh Knight. Paradoxicality in Chrétien's 'Conte del Graal.'* Lexington, KY: French Forum, 1977.
- Sargent-Baur, Barbara N. 1996. "Alexander and the *Conte du Graal*," dans *Arthurian Literature*, XIV, eds. J. P. Carley and F. Riddy. Cambridge: Brewer, pp. 1–18.
- Sargent-Baur, Barbara N. *La Destre et la senestre. Etude sur le "Conte du Graal" de Chrétien de Troyes.* Amsterdam/Atlanta: Rodopi, 2000.
- Taylor, Jane H. M. "Perceval/Perceforest: Naming as Hermeneutic in the *Roman de Perceforest*," *Romance Quarterly* 44 (1997): 201–214.